

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

16 décembre 2016

La séance est ouverte par Monsieur le Maire à 21 heures

	PRESENT	PROCURATION	ABSENT
Gérard Soler	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Karine Martin	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Michel Falzon	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Corinne Ferland	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Guillaume Pélissier	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Colette Coste	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
André Laffaire	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Ginette Lapeye	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Jean-Claude Cappe	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Marie-Pierre Cessat	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Paul Monteil	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Sophie Puydebois	<input type="checkbox"/>	Guillaume Pelissier	<input type="checkbox"/>
Alain Gaillard	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Sandrine Corblin	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Philippe Martin	<input type="checkbox"/>	Karine Martin	<input type="checkbox"/>
Vanessa Laugeois	<input type="checkbox"/>	Gérard soler	<input type="checkbox"/>
Marc Denysiak	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Amandine Boucharel	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Pierre Bouché	<input type="checkbox"/>	Ginette Lapeyre	<input type="checkbox"/>
Ginette Valeille	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Daniel Geneste	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Christine Arlignac	<input type="checkbox"/>	Daniel Geneste	<input type="checkbox"/>
Patrick Duverger	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>

18 présents 5 pouvoirs
23 voix exprimées sur 23

secrétaire : Corinne Ferland

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 5 novembre 2016

Voté à l'unanimité

Décisions du Maire depuis le 05 novembre 2016

- Contrat d'entretien sécurité des installations de chauffage, traitement d'air et climatisation
- Contrat de suivi du logiciel AMETHYSTE de gestion des cimetières
- Contrat de maintenance et de service d'un défibrillateur par la Société CARDIOP
- Contrat de maintenance du logiciel « Atalante Biblio » installé à la bibliothèque de Cosnac

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1- Passation du contrat d'assurance statutaire du personnel

M. le Maire explique que le contrat d'assurance couvrant les risques statutaires du personnel arrive à échéance. Il est donc proposé de retenir la proposition de la CNP qui est déjà notre

prestataire et de reconduire le contrat pour une année supplémentaire (cette assurance ne couvre que le personnel titulaire qui dépend de la CNRACL).

Voté à l'unanimité

2- Renouvellement de la convention pour l'utilisation de la fourrière animale de la commune de BRIVE

M. le Maire présente la convention qui permet à la commune de Cosnac d'amener des animaux errants à la fourrière animale de Brive. Le montant s'élève à 1€ par habitant. Elle offre également la possibilité de solliciter la commune de Brive pour la capture et la conduite en fourrière de chiens ou chats dangereux dans le cadre d'une prestation payante supplémentaire.

Voté à l'unanimité

3- Convention avec la commune de La Chapelle-aux-Brocs pour les activités du Centre Municipal Adrien Teyssandier

Mme Martin présente cette délibération. Il s'agit de proposer aux habitants de la commune de La Chapelle-aux-Brocs, située sur notre canton, toutes les prestations du Centre Municipal Adrien Teyssandier aux mêmes tarifs que ceux réservés aux Cosnacois.

M. Geneste explique que sur le fond il ne voit pas de problème. Sur la forme, il se demande s'il y a une urgence pour avoir une convention aussi précaire car il y a une absence totale de responsabilité financière de l'autre collectivité, même symbolique soit-elle.

M. le Maire répond que cette convention a été étudiée en commission. Cette demande émane des 2 communes en sachant qu'elles font toutes les 2 parties du même canton. Au départ, il est en effet prévu une gratuité qui pourra être revue à la suite du bilan prévu au terme de la première année. Cette convention est évolutive dans le temps sur ce point comme sur d'autres.

Voté à l'unanimité

4- Modification d'attribution des concessions dans le cimetière communal et tarifs communaux

M. Pelissier explique qu'il s'agit de modifier la durée d'attribution des concessions et surtout d'enlever la possibilité d'avoir des concessions à perpétuité, ceci pour éviter les concessions en état d'abandon. La procédure de rétrocession étant fastidieuse et très longue, le fait de ne plus proposer la perpétuité permettra, ainsi, à la commune de récupérer des concessions plus facilement. Lors de cette délibération, la tarification est également revue à la hausse (non augmenté depuis 2013).

Voté à l'unanimité

FINANCES

5- Participation scolaire aux frais de fonctionnement des écoles de MALEMORT pour l'année 2015-2016

Mme Martin fait part du courrier de MALEMORT concernant la participation aux frais de scolarisation des enfants de COSNAC dans les écoles maternelles et primaires de MALEMORT pour l'année 2015-2016. Le montant à verser est de 2 216,87 € pour 4 enfants en classe primaire.

Voté à l'unanimité

6- Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement 2017 avant le vote du budget primitif

Mme Ferland explique qu'il est nécessaire de prévoir la possibilité pour l'exécutif communal d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dès l'ouverture de l'exercice comptable 2017. Cette autorisation est faite dans la limite maximale de 25% des crédits prévus au budget 2016.

Voté à l'unanimité

7- Décision modificative n°4 : ajustement des crédits suite à attribution de subventions

Mme Ferland expose qu'en raison d'attribution des subventions suivantes :

- subvention du Département de la CORREZE de 1247 € pour les travaux de restauration d'un travail à ferrer au Chassang,
- subvention de l'Etat de 3000 € pour la mise en accessibilité des bâtiments communaux,
- subvention de l'Etat de 5000 € pour la réfection partielle de la toiture de la mairie,

il est nécessaire d'ajuster les crédits budgétaires de la façon suivante :

- diminution de la ligne subvention DETR sur l'opération ACCESSIBILITE BATIMENTS PUBLICS

- et inscription sur les lignes de subventions correspondantes aux sommes attribuées, sur les opérations :

- ACCESSIBILITE BATIMENTS PUBLICS
- GROS TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX pour toiture mairie
- MATERIEL A USAGE COLLECTIF pour travail à ferrer.

Ces ajustements doivent se faire chaque fois que cela est nécessaire sur l'exercice budgétaire suite aux conseils de Mr le Trésorier de MALEMORT.

Voté à l'unanimité

PERSONNEL COMMUNAL

8-Recrutement d'emplois saisonniers en animation

M. le Maire explique que cette délibération permet de prévoir les recrutements envisageables d'emplois saisonniers en animation durant toutes les périodes des vacances scolaires 2017 pour le Centre Municipal Adrien Teyssandier. Il est toujours envisagé un nombre plus élevé mais ce nombre n'est jamais atteint puisqu'il est ajusté en fonction des inscriptions des enfants.

Pour l'année 2016, il avait été prévu :

- Vacances d'hiver : 6 postes ETP recrutés : 5
- Vacances printemps : 6 postes ETP recrutés 0
- Vacances d'été : 18 postes ETP recrutés 9 (+ 4 vacataires)
- Vacances Toussaint : 6 postes ETP recrutés 2
- Vacances Noël : 6 postes ETP recrutés 0

Voté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

aucune

Séance levée à 21h45

Le Maire,
Conseiller Départemental



Gérard SOLER